



---

# **RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Exercice clos le 31 décembre 2022

---

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Convoqués en Assemblée générale annuelle conformément à la loi et aux statuts, vous venez de prendre connaissance du rapport de gestion et des rapports des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les informations présentées dans ce rapport forment le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, établi en application de l'article L.225-37 du Code de commerce.

## ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

### 1- Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2022 - Expériences, mandats et autres fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2022 (à la connaissance de la société)

Au 31 décembre 2022, le Conseil d'Administration est composé de 8 membres dont quatre administrateurs indépendants, présentés dans les tableaux ci-après.

	Fonctions dans la Société	Date de nomination	Renouvellement	Date de fin de mandat
<b>Vincent FAVIER</b> P.D.G.	Administrateur	AG 22 juin 2010	AG 9 juin 2022	AG 2028
	Président Directeur Général	17 octobre 2016 Avec effet au 15 novembre 2016		AG 2028
<b>EXPÉRIENCE</b>				
<p>Diplômé de l'École Centrale de Lyon ainsi que d'un master en Strategic management de HEC, Vincent Favier, débute sa carrière chez Mercer Management en tant que consultant en stratégie. En 2000, il intègre la société Worms &amp; Cie en qualité de directeur de développement et des participations. En 2006, il devient responsable du bureau de Paris de la société d'investissement Amber Capital, et en 2012, directeur de participations de la société Tikehau Capital Advisors. Vincent Favier participe dès 2009 à la fondation d'Ecoslops, dont il sera nommé Directeur Général en 2015 et Président Directeur Général en 2016.</p>				
<b>MANDATS</b>				
<p>Monsieur Vincent FAVIER est également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Président de ECOSLOPS Portugal</li> <li>- Représentant de ECOSLOPS SA dans ECOSLOPS PROVENCE, ECOSLOPS FLANDERS et KOLEOPTECH</li> <li>- Gérant de la SARL CROISSANCE ET FINANCES</li> <li>- Administrateur d'ASSYSTEM (cotée sur Euronext)</li> </ul>				

	Fonctions dans la Société	Date de nomination	Renouvellement	Date de fin de mandat
<b>Jean-Claude COMPANYY</b> Co-fondateur - Administrateur Indépendant	Administrateur Indépendant et Membre du Comité des rémunérations	AG 29 mai 2012	AG 14 juin 2018	AG 2024

## EXPÉRIENCE

Jean-Claude Company a co-fondé Ecoslops avec Michel Pinget. Il débute sa carrière dans les années 1970 en tant que Chercheur à l'Institut Français du Pétrole. Passé par BP de 1971 à 1974, puis dans le Groupe IFP, il intègre en 1980 le groupe TOTAL au sein duquel il occupe différents postes, dont ceux de correspondant du Raffinage de l'Europe du Nord et de Directeur Général Adjoint de la SIR (Société Ivoirienne de Raffinage). Jean-Claude Company devient Directeur de la Recherche TOTAL en 1990, puis Directeur des Opérations. De 1993 à 2006, il occupera le poste de Directeur du Raffinage au sein du groupe TOTAL.

## MANDATS

Monsieur Jean-Claude COMPANYY est également :  
Administrateur de la SA ORTEC EXPANSION

<b>Olivier FORTESA</b> Représentant de J4A Holdings	Fonctions dans la Société	Date de nomination	Renouvellement	Date de fin de mandat
	Administrateur et Membre du Comité des rémunérations	AG 19 avril 2013	AG 13 juin 2019	AG 2025

## EXPÉRIENCE

Olivier Fortesa est titulaire d'une maîtrise des sciences de gestion de l'Université Paris IX Dauphine, d'un diplôme en management de la Manchester School Of Management (UMIST) ainsi que d'une maîtrise en administration des affaires de la Nicholls State University. Il est actuellement Directeur Général de la société Amber Capital UK LP.

## MANDATS

Monsieur Olivier FORTESA n'exerce pas d'autre mandat, ni fonction.

<b>Pascal FOULON</b> Administrateur Indépendant	Fonctions dans la Société	Date de nomination	Renouvellement	Date de fin de mandat
	Administrateur indépendant	AG 19 avril 2013	AG 13 juin 2019	AG 2025

## EXPÉRIENCE

Diplômé de l'IPAG business school, Pascal Foulon a occupé des postes de gérant d'actifs au sein de grandes sociétés parmi lesquelles la Deutsche Bank, BNP Paribas, CIC, ainsi que la Caisse des Dépôts et Consignations de Paris et Bluecrest Capital.

## MANDATS

Monsieur Pascal Foulon est également administrateur de Provence Business Angel.

	Fonctions dans la Société	Date de nomination	Renouvellement	Date de fin de mandat
<b>Mark INCH</b> Administrateur Indépendant	Administrateur indépendant	Cooptation CA 25 juin 2015 Ratification AG 15 juin 2016	AG 14 juin 2018	AG 2024

#### EXPERIENCE

Diplômé de l'Université d'Oxford et de Sciences Po Paris, Mark Inch est un spécialiste du financement, de l'investissement et de la gestion de projets complexes, y compris immobiliers. Grâce à sa culture internationale, il a développé un réseau de partenaires et de relations au Moyen-Orient et en Afrique de l'Est. De 2003 à 2014, il a présidé la Société de la Tour Eiffel, première SIIC en France. Il a également fondé et développé jusqu'à son entrée en bourse la première REIT de la région du Golfe.

#### MANDATS

Monsieur Mark INCH est également :  
Gérant de BLUEBIRD INVESTISSEMENTS  
Administrateur de Al Salam Bank Seychelles  
Director de Cowley Hill Advisors

	Fonctions dans la Société	Date de nomination	Renouvellement	Date de fin de mandat
<b>Pierre-Étienne BINDSCHEDLER</b> Représentant du Groupe Soprema	Administrateur	Cooptation CA 17 octobre 2016 Ratification AG 13 juin 2017	Renouvellement AG 14 juin 2018	AG 2024

#### EXPERIENCE

Membre du conseil d'administration depuis 2016, Pierre-Etienne Bindschedler est Président Directeur Général de la société SOPREMA, n°3 mondial des produits d'étanchéité (CA : 3,7 milliards d'euros, 101 sites de production et 17 centres R&D, 9 720 salariés). Élu entrepreneur de l'année en 2013 (L'Express - Ernst&Young), Pierre-Etienne Bindschedler est diplômé de HEC Lausanne.

#### MANDATS

DÉNOMINATION SOCIALE	FORME JURIDIQUE	MANDAT
SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS – SMABTP	SAM	Administrateur
9006-4940 US	Inc.	Président
437909 B.C.	Ltd	Président
ADD	SARL	Gérant
ADEXSI	SA	Président
AEZ	AG (SA)	Président
ATI France	SAS	Représentant légal de
CRIGEL GMBH – Présidente	243180	Président
BONDS TECHNOLOGY	SAS	Président
CAN CELL INDUSTRIES	INC	Président
BENOLEC	INC	Président

CHEM LINK	INC	Président
Tiem HOLDING INC (CAN-CELL)	INC	Président
CONAX HOLDINGS (USA)	INC	Président
CONAX PROPERTIES	LTD	Président
CONAX PROPERTIES	LTD	Président
CONVOY INTERNATIONAL HOLDING	LTD	Président
CONVOY SUPPLY / CONVOY DISTRIBUTION	LTD	Président
CRIGEL France	SAS	Président
CRIGEL	SA	Administrateur
CRIGEL	GMBH	Gérant
CSI	SAS	Président
DA LICENSING	Corp.	Président
DERBIGUM AMERICAS	Inc.	Président
DESARROLLOS CYPISA	SL	Président
DESCHAMPS	SAS	Président
DISFEB	SAS	Président
DURGALITH	SAS	Président
ECOSLOPS	SA	Administrateur
FIBROLITH	GMBH	Gérant
FIBROTHERMOCA	KFT	Représentant légal de Holding Soprema – Présidente
GCEB	SAS	Président
GECOL GIRONA	SL	Président Directeur Général
GECOL LEVANTE	SL	Président Directeur Général
GECOL SERVICOS GCL	SL	Président Directeur Général
GECOL SILICES	SL	Président Directeur Général
GECOL CENTRO	SL	Président Directeur Général
GECOL ADHESIVOS Y REVESTIMIENTOS	SL	Président Directeur Général
GECOL MORTEROS SUR	SL	Président Directeur Général
GH DI	SAS	Représentant légal de Holding Soprema – Présidente
GESTION SOPREMA CANADA INC	INC	Président
GREENMADE	SAS	Membre du Comité Stratégique
HOLDING SOPREMA	SA	Président Directeur général
HUPREMO	SA	Président
IHU - IRCAD	Fondation	Administrateur
INNOFIBRE	SAS	Président
LANGETHERMO	SAS	Président
LES TERRES DU KHROMA	SAS	Représentant légal de Holding Soprema – Présidente
MOSKA	SA	Administrateur
OLIN	SAS	Président
PAVAFRANCE	SAS	Président
PAVATEX	SA	Président
PAVATEX HOLDING	SA	Président
PLASTIQUE EUROPEEN DU BATIMENT	SA	Administrateur et Directeur Général
POLE FIBRES ENERGIVIE	Association	Vice-Président
PRENOTEC	GmbH	Co-gérant
ROYAL ROOFING MATERIALS	SARL	Directeur
RWT	SA	Président
SCI ARZAL	SCI	Représentant légal de Holding Soprema – Présidente

SCI BONDS	SCI	Gérant
SCI LAUDE BAILLARGUES	SCI	Représentant légal de Holding Soprema – Présidente
SCI LE GRAND CHARLES	SCI	Représentant légal de Holding Soprema
SCI LES TERRES DU KHATANGA	SCI	Représentant légal de Holding Soprema
SCI LIZONNE	SCI	Représentant légal de Holding Soprema – Présidente
SCI MOBIUS LA FORGE	SCI	Représentant légal de Holding Soprema
SCI DU ZENITH	SCI	Gérant
SEBISOLE	SAS	Représentant légal de CRIGEL GMBH – Présidente
SIBLI	SA	Président
SIBLI HOLDING	SA	Président
SOFRAPEL	SAS	Président
SOPREMA	AS	Président
SOPREMA	SRL	Président
SOPREMA	GMBH	Co-gérant
SOPREMA	AG	Président
SOPREMA SAS	SAS	Représentant légal de CRIGEL GMBH – Présidente
SOPREMA ADV	GmbH	Gérant
SOPREMA AUSTRALIA PTY	Ltd	Président
SOPREMA BV	BV	Président
SOPREMA (CHINA) CONSTRUCTION MATERIALS Co. Ltd.	Ltd	Administrateur
SOPREMA EGYPT	SAE	Président
SOPREMA ENTREPRISES	SAS	Président
SOPREMA EXPORTS	Inc.	Président
SOPREMA HONG KONG	Ltd.	Administrateur
SOPREMA IRL	LTD	Directeur
SOPREMA LATAM	INC	Président
SOPREMA NV	SA	Président
SOPREMA INC USA	INC	Président
SOPREMA USA INC	INC	Président
SOPREMA HOLDING	AG (SA)	Président
SOPREMA IBERIA	SL	Président
SOPREMA UK	LTD	Directeur Général
SOPREMA (Portugal)	SA	Président
SOPREMA (SHANGHAI) CONSTRUCTION MATERIALS TRADE CO. Ltd	LTD	Président
SOPREMA SINGAPORE PTE	LTD	Administrateur
SOPREMA SUEDE	SA	Président
TERMO ORGANIKA	Sp. ZO.O.	Membre du conseil de surveillance
TROELSTRA & DE VRIES BEHEER	BV	Président
TROPICAL ROOFING PRODUCTS	INC	Président
VAN DALE HOLDING	SA	Président
YORKSHIRE BUILDING SERVICES	LTD	Directeur
X CRUSHER	SAS	Membre du Directoire

	Fonctions dans la Société	Date de nomination	Renouvellement	Date de fin de mandat
<b>Lionel HENRY</b> Administrateur	Administrateur	Cooptation CA 5 février 2016 Ratification AG 15 juin 2016	AG 11 juin 2020	AG 2026

#### EXPERIENCE

Diplômé de l'École polytechnique et Ingénieur Général de l'Armement, Lionel Henry a consacré l'essentiel de sa carrière au financement et à la gestion de projets complexes. Il a une parfaite connaissance de l'environnement de l'énergie et des matières premières, notamment grâce à sa participation aux négociations pour la libéralisation du secteur. Après des responsabilités au sein du ministère de la Défense et du ministère de l'Économie et de l'Industrie, dans une banque d'affaires puis une société d'investissement, Lionel Henry fut, de 2013 à 2016, Secrétaire Général du Conseil Général de l'Armement.

#### MANDATS

Monsieur Lionel HENRY est également :  
 Associé unique et Président de Mac Alise SASU  
 Administrateur de la Société Centrale Shams de Feriana  
 Associé gérant du Groupement Forestier de Lolière

	Fonctions dans la Société	Date de nomination	Renouvellement	Date de fin de mandat
<b>Xavier PLOQUIN</b> Administrateur Indépendant	Administrateur indépendant et Membre du Comité des rémunérations	AG 11 juin 2020		AG 2026

#### EXPÉRIENCE

Xavier Ploquin est diplômé de l'École Polytechnique Corps des Mines. Il a commencé sa carrière à la Direction du Budget, en tant qu'adjoint en charge de l'énergie, (bureau énergie, participations, industrie et innovation) puis a rejoint la Direction Générale du Trésor au sein du bureau Financement des entreprises, en charge du financement de l'innovation, du capital-investissement et de la culture. De 2017 à 2019, il a été nommé au Cabinet des ministres successifs de la Transition Ecologique et Solidaire, en tant que Conseiller Energie, Industrie, Innovation. En février 2020, il a rejoint le fonds d'infrastructure Meridiam en tant que Senior Associate et Directeur du cabinet du Président.

#### MANDATS

Monsieur Xavier PLOQUIN est également :  
 Membre du Comité stratégique de Biométhanisation Partenaires  
 Membre du Comité stratégique de Evergaz Deutschland  
 Observateur au Conseil d'administration de Evergaz SA  
 Membre du Comité stratégique de Voltalis  
 Membre du Comité stratégique de Seven Occitanie  
 Observateur au Conseil d'administration de ESG Book

Récapitulatif des changements intervenus au cours de l'exercice 2021 :

Néant

Il est toutefois précisé qu'au cours de l'exercice 2022, le mandat d'administrateur de Monsieur Vincent FAVIER a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 9 juin 2022, pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2028 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé. Ses fonctions de Président directeur général ont été renouvelées par le Conseil d'administration du même jour, pour la durée de son mandat d'administrateur.

## **2 - Fonctionnement du Conseil d'Administration**

La Société est constituée sous la forme d'une société anonyme à Conseil d'Administration. L'article 14 des statuts fixe les pouvoirs du Conseil :

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre, conformément à son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux, environnementaux, culturels et sportifs de son activité.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le Conseil d'Administration est compétent pour décider l'émission d'obligations simples.

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres son Président. Il détermine, le cas échéant, sa rémunération.

Nul ne peut être nommé Président du Conseil d'Administration s'il est âgé de plus de 80 ans. Le Président du Conseil d'Administration organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

### **Fréquence des réunions**

Le Conseil d'Administration s'est réuni six fois au cours de l'exercice 2022.

Lors de ses séances, le Conseil a notamment veillé à la mise en œuvre des orientations de l'activité de la Société et de ses filiales et contrôlé sa marche générale.

### **Convocation et Informations**

Les Administrateurs et les Commissaires aux comptes (pour les Conseils arrêtant les comptes annuels ou semestriels) sont convoqués aux séances du Conseil.

Les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des Administrateurs leur ont été communiqués.

### **Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration**

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion. Chaque procès-verbal est approuvé au plus tard lors de la tenue de la réunion suivante du Conseil.

### **Modalité d'exercice de la Direction Générale - Unicité des fonctions de direction**

Lors de sa réunion du 15 novembre 2016, le Conseil d'administration a décidé de procéder, à compter de cette date, à la réunification des fonctions de Président et de Directeur Général d'Ecoslops, et a confié à Monsieur Vincent FAVIER, Directeur Général de la société, les fonctions



de Président du Conseil, pour la durée de son mandat d'administrateur.

## Comités

Le Conseil d'administration du 4 avril 2017 a décidé de constituer un comité des rémunérations. Au 31 décembre 2022, ce comité est composé de Messieurs Jean-Claude COMPANYY, Olivier FORTESA et Xavier PLOQUIN. Ce comité a pour mission de soumettre au Conseil des recommandations sur la question de la rémunération du Président Directeur Général et des salariés du Groupe.

Il s'est réuni deux fois en 2022 et a notamment émis des recommandations en matière d'attribution gratuite d'actions aux salariés du Groupe.

## Déclarations sur le Gouvernement d'entreprise

Il est rappelé que malgré l'absence d'obligation légale à cet égard, la Société applique certaines recommandations du Code de gouvernement d'entreprise Middlenext révisé en septembre 2021 (accessible sur le site [www.middlenext.com](http://www.middlenext.com)), et notamment :

- La présence de quatre administrateurs indépendants ;
- L'adoption d'un règlement intérieur par le Conseil d'administration.

Le **Règlement Intérieur** du Conseil d'Administration, adopté par le Conseil du 24 avril 2013, a été complété par le Conseil du 23 mars 2015, par le Conseil du 6 janvier 2016, par le Conseil du 3 avril 2018 ainsi que par le Conseil du 8 avril 2021. Ce règlement définit les règles concernant d'une part l'utilisation des moyens de visio-conférence ou de télécommunication pour les réunions du Conseil d'administration et d'autre part les décisions soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'administration. Il rappelle également les obligations liées à la détention d'informations privilégiées et à la prévention des délits et manquements d'initiés. Le règlement intérieur peut être consulté sur le site internet de la société, rubriques « organisation » « Conseil d'administration ».

### 3 - Conventions réglementées et conventions conclues avec des sociétés contrôlées

A la connaissance de la société, il n'existe aucune convention réglementée conclue au cours de l'exercice 2022 ni de convention conclue et autorisée au cours d'exercice antérieurs dont l'exécution a été poursuivie au cours du dernier exercice.

En outre, il est rappelé qu'il n'y a, à la connaissance de la société et à la date d'établissement du présent rapport, aucune convention intervenue entre, d'une part le Président Directeur Général, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% et d'autre part, une autre société contrôlée au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

### 4 - Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital et de leur utilisation au cours de l'exercice

Les délégations et autorisations en matière d'augmentation de capital dont dispose le Conseil d'Administration au 31 décembre 2022 sont rappelées dans le tableau ci-dessous :

Nature de la délégation ou de l'autorisation	Date de l'Assemblée	Date d'expiration	Plafond	Utilisation au cours de l'exercice 2022	Montant résiduel au 31/12/2022
Délégation en vue d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes	9 juin 2022	8 août 2024	500 000 euros	-	500 000 euros
Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription (DPS)	9 juin 2022	8 août 2024	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 2 000 000 euros Montant nominal maximum des titres de créance : 30 000 000 euros	-	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 2 000 000 euros Montant nominal maximum des titres de créance : 30 000 000 euros
Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières avec suppression du DPS par offre au public	9 juin 2022	8 août 2024	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 1 000 000 euros Montant nominal maximum des titres de créance : 15 000 000 euros (montants s'imputant sur le plafond placement privé)	-	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 1 000 000 euros Montant nominal maximum des titres de créance : 15 000 000 euros (montants s'imputant sur le plafond placement privé)
Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières avec suppression du DPS par placement privé	9 juin 2022	8 août 2024	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 1 000 000 euros et limité à 20 % du capital par an Montant nominal maximum des titres de créance : 15 000 000 euros (montants s'imputant sur le plafond offre au public)	-	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 1 000 000 euros et limité à 20 % du capital par an Montant nominal maximum des titres de créance : 15 000 000 euros (montants s'imputant sur le plafond offre au public)
Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes	9 juin 2022	8 décembre 2023	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 1 000 000 euros Montant nominal maximum des titres de créance : 15 000 000	-	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 1 000 000 euros Montant nominal maximum des titres de créance : 15 000 000 euro
Autorisation d'augmenter le montant des émissions	9 juin 2022	8 août 2024	Dans la limite du plafond de la délégation utilisée et de 15% du montant de l'émission initiale	-	Dans la limite du plafond de la délégation utilisée et de 15% du montant de l'émission initiale

Délégation en vue d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des adhérents d'un PEE	9 juin 2022	8 août 2024	20 000 euros	-	20 000 euros
Autorisation à donner au Conseil en vue d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et/ ou certains mandataires sociaux	9 juin 2022	8 août 2025	300 000 actions d'1€ de valeur nominale (Sur lequel s'impute les BSPCE)	48 480 actions d'1€ de valeur nominale	251 520 actions d'1€ de valeur nominale (Sur lequel s'impute les BSPCE)
Autorisation à donner au Conseil en vue d'attribuer des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise	9 juin 2022	8 décembre 2023	300 000 actions d'1€ de valeur nominale (montants s'imputant sur le plafond d'attribution gratuite d'actions)	-	300 000 actions d'1 € de valeur nominale (montants s'imputant sur le plafond d'attribution gratuite d'actions)

#### **5 - Obligations de conservations des actions attribuées gratuitement au Président Directeur Général (article L. 225-197-1 II C.com)**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-1 II du Code de commerce, il est précisé que le Conseil d'administration a décidé que le Président Directeur général, bénéficiaire d'attributions gratuites d'actions, est tenu de conserver au nominatif 10% des actions jusqu'à la cessation de ses fonctions de Président Directeur général.